



15ème législature

Question N° : 12864	De M. Martial Saddier (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Situation des infirmiers libéraux	Analyse > Situation des infirmiers libéraux.
Question publiée au JO le : 02/10/2018		

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des infirmiers libéraux. Avec près de 120 000 infirmiers libéraux qui réalisent plus de 2 millions d'actes journaliers, le réseau d'infirmiers libéraux constitue la première offre de soins de ville. Ils sont des acteurs incontournables du virage ambulatoire dans les territoires. Or les récentes négociations ont été émaillées par le départ des trois syndicats représentatifs des infirmiers en raison, notamment, de la faiblesse de l'enveloppe proposée par l'assurance maladie. Alors que les infirmiers libéraux contribuent à faciliter l'accès aux soins des citoyens, plus particulièrement en milieu rural, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement face à leur situation et leurs revendications.